

► suite de la page 3

Entretien avec Régis Yancovici, créateur de fonds de trackers

«La souplesse des actions, la sécurité des fonds»

Vous travaillez à la création d'une société spécialisée dans la gestion de fonds de trackers. Quel est le sens de cette démarche ?

Je suis parti d'un constat de bon sens. Gérant de portefeuilles privés à la Compagnie Financière Edmond de Rothschild pendant quinze ans, j'ai pu vérifier ce que de nombreuses études démontrent : la performance d'un portefeuille tient pour plus des deux tiers à l'allocation d'actifs. Or, si l'on considère que les actions en direct sont trop aléatoires et que la majorité des sicav et FCP disponibles affichent, aussi bien à moyen terme qu'à long terme, des résultats inférieurs à leur indice de référence, il semble préférable d'investir directement dans les indices. Le meilleur outil pour le faire est bien le tracker. Simple d'utilisation, il ouvre l'accès à de multiples supports d'investissements.

Vos «fonds de trackers» se poseront donc en concurrents directs des «fonds de fonds» ?

Nous voulons surtout compléter la gamme des fonds offerts aux investisseurs. Avec près de 1 300 indices répliqués par les trackers à travers le monde, il est aujourd'hui possible de mettre en place une véritable allocation d'actifs réac-

tive, tout en évitant certains travers comme celui que l'on qualifie d'«affectif».

Qu'entendez-vous par «travers affectif» ?

L'expérience montre que, avec le temps, un investisseur particulier, parfois même un professionnel, finit par s'attacher à un gestionnaire. Or l'affectif n'est pas un critère pertinent pour décider d'un investissement. Le tracker permet d'éviter ce biais. Avec lui, on est face au marché. Jusqu'à preuve du contraire, personne ne s'attache à un indice.

Quel est le principal avantage d'un tracker par rapport à une sicav ?

Cotés en continu, les trackers permettent de passer des ordres à cours connu et d'en maîtriser l'exécution. Le tracker, c'est la souplesse

des actions avec la sécurité des fonds.

Quelle sera la transparence d'un fonds de trackers ?

Elle sera totale. Indexé sur l'évolution d'un indice de référence, le tracker comprend les mêmes valeurs que cet indice. Quelqu'un qui investira dans un fonds de trackers pourra donc connaître en temps réel la composition exacte du portefeuille dans lequel il est investi.

Propos recueillis par G. Pe



P. MARQUIS